

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2006

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 24 octobre 2006 à 21 h 10, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames : Lucie Désilets  
Colette Larose  
Chantal T. Renaud

Messieurs : Normand Héroux  
Sylvain Lévesque  
Jean-Claude Rousseau  
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Michel Parent  
Du secondaire: Monsieur Normand G. Gravel

**Sont également présents :**

Mesdames : Francine Chabot  
Nicole Leblanc  
Thérèse Richard De Nitto

Messieurs : Alain Dépatie  
Jean Létourneau  
Serge Mainville

**Sont également présents :**

Monsieur Denis Roy, directeur général  
Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Me Marylène Drouin, secrétaire générale  
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 21 h 10.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2006

04-CC-2006-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Claude Rousseau :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2006
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
  - 6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 Appel d'offres public #OP-DEN-999 (2006-2009) -  
Déneigement pour tous les établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

05-CE-2006-2007

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 28 AOÛT 2006**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Colette Larose que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2006 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2006

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ  
EXÉCUTIF**

**06-CE-2006-2007** **IL EST PROPOSÉ** par Madame Colette Larose :

**QUE** monsieur Denis Roy soit désigné président d'assemblée aux fins de l'élection à la présidence et à la vice-présidence du Comité exécutif.

**07-CE-2006-2007** **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Chantal T. Renaud :

**QUE** monsieur Michel Parent et monsieur Normand Gravel soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

**Adoptée à l'unanimité**

Monsieur Denis Roy préside l'assemblée. Il invite les membres à proposer les candidatures à la présidence du comité exécutif.

Madame Colette Larose propose madame Lucie Désilets.

Madame Lucie Désilets accepte la mise en candidature.

Le président d'élection déclare élue madame Lucie Désilets à la présidence du comité exécutif.

Le président d'élection invite les membres à proposer les candidatures à la vice-présidence du Comité exécutif.

Madame Lucie Désilets propose madame Colette Larose.

Madame Colette Larose accepte la mise en candidature.

Le président d'élection déclare élue madame Colette Larose à la vice-présidence du Comité exécutif.

*\*\*\* La séance est alors présidée par madame Lucie Désilets. \*\*\**

**08-CE-2006-2007** **APPEL D'OFFRES PUBLIC #OP-DEN-999 (2006-2009)**  
**DÉNEIGEMENT POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSMV**

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres publique pour le déneigement de l'ensemble de ses établissements;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2006

**CONSIDÉRANT** que quinze (15) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Claude Rousseau :

**QUE** le contrat de déneigement pour cinquante-six (56) établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin soit accordé à la firme «MHJ Excavation inc.» pour un montant forfaitaire total de 361 500,00 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, soit pour les hivers 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 26 septembre 2006 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 15.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

